

## Règlement Intérieur France Rein Normandie (ex FNAIR Normandie)

initial	28/04/16	
Révision 1	09/11/17	Ajout annexes déplacement , sortie festive remboursée,
Révision 2	01/03/18	Ajout radiation
Révision 3	22/11/18	Changement nom association et logo

Ce règlement complète les statuts approuvés en Assemblée Générale constitutive du 13 mars 2016 à LISIEUX.

Définition et champ d'application du règlement intérieur.

Le règlement intérieur de France Rein Normandie complète les statuts. Il est rédigé par le bureau, voté en conseil d'administration, il est subordonné aux statuts.

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les membres actifs de France Rein Normandie.

La répartition des tâches entre les membres du bureau n'exclut pas une assistance mutuelle des membres entre eux afin de faire face à des surcharges, indisponibilités ou difficultés.

Les membres élus ayant la signature du compte bancaire, ne peuvent signer de chèque émis à leur nom.

Un membre démissionnaire d'un poste électif, bureau ou CA ne peut être à nouveau élu qu'après une période de 2 ans.

Les deux membres d'un couple, d'une même fratrie ou famille peuvent être adhérents de l'association mais ne peuvent être élus ensemble au sein du bureau ou du conseil d'administration.

Il est prévu un remboursement des frais kilométriques effectués pour l'association dans le cadre de missions et de représentant ou pour répondre à une convocation de réunion, néanmoins il est proposé aux administrateurs assujettis à l'impôt sur le revenu, d'abandonner le paiement direct de ceux-ci et il leur sera remis un bon de déduction fiscale annuel.

Tarif unique entre le remboursement direct et la déduction fiscale de base.

Il est fixé à la date d'adoption de cette version du règlement intérieur à 0,32€ du kilomètre. Les péages autoroutiers et parking sont pris en charge également sur justificatifs.

L'annexe 1 jointe précise les modalités de prise en charge des frais de déplacement.

Les frais seront remboursés sur présentation de la note de frais dont un modèle est en annexe 2

Pour des raisons comptables les notes de frais devront être remises tous les mois.

Seront tolérés les reports si la note de frais ne dépasse pas les 50€

Validité de la cotisation : Les nouvelles cotisations payées après le 1<sup>er</sup> octobre, sont prises en compte pour l'année suivante sauf demande expresse de l'adhérent.

Les dons sont enregistrés pour l'année en cours

Toute nouvelle adhésion fait l'objet d'un courrier de bienvenue avec l'envoi des revues France Rein manquantes correspondantes, des statuts, du règlement intérieur et d'une carte de visite envoyés par le président du département concerné.

La radiation ne peut être décidée que suite à une faute grave (atteinte aux valeurs morales de l'association, non respect du règlement intérieur, violences verbales ou physiques, malversations financières avérées)

Celle ci est prononcée par le conseil d'administration suite à un vote, à bulletin secret, à la majorité des voix plus une.

Le président avisera toutes instances dans lesquelles la personne radiée intervenait sous mandat.

Chaque président dispose d'un crédit de dépenses, pré autorisation de 150€, qu'il justifie avec les factures lors de sa demande de remboursement.

Les comptes rendu de réunion de bureau sont envoyés à tous les membres du Conseil d'Administration.

Règlement de la participation aux sorties festives ou AG par les adhérents :

Pour valider une inscription le paiement de la participation doit être effectué.

En cas d'absence justifiée pour raison de santé le chèque ne sera pas encaissé.

Révision 3 Adoptée au CA du 22 novembre 2018

## annexe 1

## Frais de déplacement

	dans son département		hors département		de son département		hors département		de son département		hors département		de Normandie			
	Adhérent simple actif		Administrateur		Bureau (président, trésorier, secrétaire)											
AG départementale	non		oui	(1) non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	(1) sauf intervention particulière					
AG Normandie	non				oui											
CA départemental			oui													
CA Normandie			oui													
Sortie festive France Rein			non													
Travaux de préparations			oui							dépistage, sensibilisation, social, AG nationale en Normandie + voyages, sortie festive						
Manifestations			oui							dépistage, sensibilisation, social, AG nationale en Normandie ....						
AG nationale			oui							Pour les frais non pris en charge par France Rein national						
CA national			oui							Pour les frais non pris en charge par France Rein national						
AG nationale en Normandie	(2) oui				oui							(2) si actif dans l'organisation				
AG autres associations			oui							si l'établissement ne prend pas en charge les frais de déplacement						
Réunion hors France Rein			oui													
Sortie festive hors France Rein			oui							si actif dans l'organisation						
<b>Frais Divers</b>																
Consommables Bureautique			oui							timbres, enveloppes, papier, encre, tampon..						
Matériel divers avec accord CA Normandie			oui													
Dépenses diverses sans accord CA Normandie	non				Limite 150€	non	Limite 150€									
Repas lors d'un déplacement pris en charge			A concurrence de 15€							A plus de 50 km de son domicile ou horaire de réunion imposant un repas à l'extérieur						

hors France Rein =

Rappel : taux kilométrique 0,32€

ex : cpam, anider, abm, ars, ch, chu, ireps ....

Péages et parking pris en charge .Trains pris en charge 2nd classe ou 1ère classe si réduction appliquée

NOM : \_\_\_\_\_

JOINDRE TOUS LES JUSTIFICATIFS

Prénom : \_\_\_\_\_

AGRAPHES AU DOS

Signature

MOIS / ANNEE : \_\_\_\_\_

Date	Destination	Motif du déplacement	Nb de Kms	Total frais Kms	DON à la FNAIR	Péage (€) Train Avion	Tarif Km (€)
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
							0,32 €
<b>Je soussigné</b>		déclare faire don de mes frais de véhicule Particulier à France Rein Normandie pour la somme de :					
<b>AUTRES FRAIS (FOURNITURES)</b>							TTC €
TOTAL PAR COLONNE					xxxxxxxx		
<b>TOTAL A PAYER :</b>							
Reçu le :		DATE DE REGLEMENT :		Cheque N°			